



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierre-alainmillet.fr/un-nouvel-espace-rue-Noblemaire>

Quartier Gabriel Péri

# un nouvel espace rue Noblemaire...

- Rencontres -

Date de mise en ligne : samedi 7 novembre 2009

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**C'est depuis 1978 que la rue Noblemaire a été fermée après un accident dramatique. Depuis des bancs collèges délimitent un espace qui reste une voirie mais qui est utilisé principalement par des enfants en vélos ou trottinettes...**

**Dans la planification des investissements de la ville de Vénissieux, qui concrétise le contrat communal, des travaux de mise en état de cet espace sont prévus en 2010...**

**Cette visite était le premier contact pour en discuter avec le conseil de quartier**

Rencontre avec plusieurs délégués de quartier autour de Jean-Maurice Gautin, le président du conseil de quartier

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/061120091400.jpg)

C'est toujours une rue, avec chaussée goudronnée, trottoirs, assainissement et éclairage public (refait il y a quelques années)

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/061120091398.jpg)

Mais à chaque bout, des plots barrent la rue et délimitent un espace protégé

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/061120091399.jpg)

Enfin, sauf quand des imbéciles passent sur les trottoirs pour contourner les plots, en quad ou en voiture...

Les immeubles de chaque côté sont gérés par un bailleur social, qui a prévu de son côté de résidentialiser le parking côté Sud de la rue.

Il faudra évidemment que la ville et le bailleur travaille ensemble sur le projet.

Le projet doit permettre

- ▶ de conserver en haut et en bas une partie accessible aux voitures avec du stationnement (pas forcément en long) et la possibilité mieux aménagée de demi-tour...
- ▶ de marquer un espace central clairement orienté vers les deux-roues pour enfants, en évitant de rapprocher l'activité de l'immeuble le plus près, dont les chambres donnent sur la rue...
- ▶ de transformer l'éclairage pour l'adapter au nouvel usage, et notamment de réduire l'éclairage passé une certaine heure,
- ▶ de sécuriser complètement cet espace en rendant impossible l'intrusion de voitures

Le projet est financé à la fois par le Grand Lyon et la ville, sachant que cet espace qui est une voirie et donc entretenu par le Grand Lyon sera reclassé en espace public... entretenu par la ville !

Ce premier contact va conduire les services à faire un premier cadrage compte tenu des moyens budgétaires prévus. Une consultation pourra être organisée par le conseil de quartier (affichettes ? questionnaire ? rencontre publique ?) pour avoir notamment en début d'année de quoi faire un projet qui pourra être présenté au printemps

pour des travaux durant l'été...